

**OBJET**      **Rapport d'activité des Délégués de la Société publique locale (SPL)  
Territo'Arts pour l'année 2017**

---

L'article L. 1524-5 du Code général des Collectivités territoriales régissant l'administration et le contrôle des Sociétés d'Economie mixte locales (SEML) prévoit que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements d'actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance.

Ces dispositions s'appliquent également aux Sociétés publiques locales (SPL).

La Commune de Saint-Denis est actionnaire de la SPL Territo'Arts et possède 25 % de son capital social.

En tant qu'actionnaire, la Ville est représentée au Conseil d'Administration par Madame Sonia BARDINOT.

La SPL Territo'Arts a pour objet la gestion, y compris la préfiguration de l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'équipements à caractère culturel notamment dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels.

#### **L'exercice du mandat d'administrateur**

En ce qui concerne l'exercice du mandat d'administrateur par Madame Sonia BARDINOT, celle-ci prend part de manière assidue à la gouvernance de la SPL.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2017. Mme BARDINOT a assisté à toutes les séances.

#### **Les faits marquants en 2017**

Gayarcité, évènement marquant le premier anniversaire de la Cité des Arts du 16 au 20 février 2017 a été l'occasion de valoriser la création locale accompagnée en 2016 et de lever le voile sur des créations en 2017. Ce temps fort a permis à la création réunionnaise de rencontrer un large public, ainsi que des professionnels de la zone océan Indien et de l'hexagone.

Des festivals ont été accueillis à la Cité des Arts en partenariat avec les structures organisatrices, tels que les Electropicales (festival de musiques électroniques) les 19 et 20 mai, Festhéa (festival de théâtre amateur) du 9 au 11 juin et le Big Up Festival (festival d'arts urbains) du 7 au 9 juillet.

Le concert annuel de DEMOS (Dispositif d'Education musicale et orchestrale à Vocation sociale), projet de démocratisation culturelle, s'adresse à 105 jeunes de 7 à 12 ans, sans aucune pratique musicale préalable, issus des quartiers prioritaires de la CINOR. Ce projet s'est déployé tout au long de l'année 2017 avec des ateliers hebdomadaires, des stages et tuttis. A l'occasion du concert annuel en juillet, on a pu constater les résultats époustouflants de ce projet emblématique et innovant.

## Les chiffres clés de 2017

### \* Mission de soutien à la création artistique

- 168 projets artistiques accompagnés
- 1 572 artistes accueillis en résidence
- 3 644 jours d'accueil

### \* Mission de diffusion artistique

- 132 opérations programmées, dont 54 gratuites au public
- 39 475 spectateurs comptabilisés
- + 5 600 spectateurs estimés sur les propositions en accès libre et gratuit

### \* Mission de médiation culturelle et de développement des publics

- 114 actions culturelles proposées au public
- 633 heures d'actions culturelles menées par les artistes résidents
- 4 896 bénéficiaires d'actions culturelles dont 75 % de moins de 20 ans
- 96 % des bénéficiaires issus du territoire de la CINOR
- 101 visites guidées
- 3 371 visiteurs comptabilisés en visite guidée avec un médiateur

### \* Bilan économique et social

Globalement, il ressort du bilan économique pour l'année 2017 un bilan net de 768 739 euros au 31 décembre 2017 (- 10,2 % par rapport au 31 décembre 2016).

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 3 724 546 euros (+ 3 % par rapport à 2016).

Sur le plan social, la société comptait au 31 décembre 2017, 33 salariés.

Sur les 33 salariés, 25 personnes ont bénéficié d'au-moins une formation en 2017.

La SPL Territo'Arts a, par ailleurs, dépassé son obligation d'insertion sociale par l'emploi (5 000 h par an prévues dans le cadre du contrat de délégation de service public) : 8 488,33 h ont été réalisées.

## Les perspectives

La Cité des Arts poursuit sa politique de soutien aux acteurs culturels et artistes du territoire en poursuivant ses actions de soutien de production et de diffusion tout en renouvelant ses actions de proximité fortes, telles que Gayarcité, DEMOS, etc.

Conformément à la réglementation, je vous demande de prendre acte du rapport d'activité de la Société publique local Territo'Arts, consultable à la Direction du Développement de la Culture (résidence Cathédrale / appartement 3A - 18 rue Alexis de Villeneuve - Saint-Denis) et en séance.

**Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190222-191006-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2019  
Date de réception préfecture : 05/03/2019

OBJET Rapport d'activité des Délégués de la Société publique locale (SPL)  
Territo'Arts pour l'année 2017

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°19/1-006 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame BARDINOT Sonia au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Culture / Jeunesse / Sport » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
(pas de vote)**

**ARTICLE 1**

Prend acte des éléments présentés par le représentant de la Ville au Conseil d'Administration de la SPL Territo'Arts.

**ARTICLE 2**

Prend acte du contenu du rapport d'activité 2017 de la SPL Territo'Arts.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190222-191006-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2019  
Date de réception préfecture : 05/03/2019

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
04/03/2019



Gilbert ANNETTE